

La Maison des Soignants **une initiative de SPS, l'institut pour la santé des soignants**

..... est partenaire de SPS, l'institut pour la santé des soignants. En vertu du partenariat conclu avec SPS, ... offre aux soignants un panel de services et d'outils afin de prendre soins d'eux !

SPS, l'institut pour la santé des soignants

Fondée en 2015 sous le nom de Soins aux Professionnels de Santé (SPS), SPS, l'institut pour la santé des soignants est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général qui a pour origine le rassemblement d'un groupe d'experts souhaitant partager et défendre la santé des soignants.

SPS se mobilise depuis 10 ans pour venir en aide aux professionnels de la santé et aux étudiants en souffrance, agir en prévention pour le mieux-être et défendre la cause de la santé des soignants, pour la faire reconnaître comme un enjeu prioritaire et obtenir des engagements politiques concrets pour protéger leur santé.

SPS réalise des enquêtes, met en œuvre des actions et développe des outils innovants pour améliorer la qualité de vie des soignants, prévenir et protéger leur santé, optimiser leur activité.

Depuis la création de la plateforme nationale d'écoute en 2016, près de 40 000 appels ont été reçus. En parallèle, les événements et actions (colloques, formations, eJADES, JADES, groupes de parole, Rencontres Régionales...) organisés dans toute la France ont permis de sensibiliser plus de 100 000 professionnels, grâce à l'engagement de ses bénévoles et au soutien de ses partenaires publics et privés.

La Maison des Soignants

SPS a lancé son nouveau site serviciel : [La Maison des Soignants](#). Un espace de mieux-être en ligne, pensé pour les soignants et les étudiants en santé, à travers deux grands axes :

- **Vous aider** avec notre dispositif d'accompagnement psychologique (120 psychologues disponibles 24h/24, 7j/7 sur notre plateforme d'écoute nationale anonyme, avec 100 % d'appels décrochés, orientation si nécessaire vers des consultations physiques ou unités de soins dédiées) et des groupes de parole.
- **Vous ressourcer** avec des ateliers de prévention et de sensibilisation au mieux-être, des formations sur les risques-psychosociaux et des ressources pédagogiques (fiches pratiques, livres, autotests ...).

En pratique

En tant que soignant rattaché à vous avez accès à l'ensemble des services de La Maison des Soignants : ceux en accès libre pour tous et ceux réservés à nos partenaires.

Services en accès libre	Services réservés à nos partenaires
- Des consultations psychologiques via la plateforme d'écoute 24h/24 et 7j/7 (numéro vert, appli ASSO SPS) ou en présentiel - Des ateliers de prévention hebdomadaires - Des groupes de parole mensuels 4 fiches pratiques - Des autotests	- Tous les replays des ateliers de prévention 10 formations Qualiopi chaque année - L'intégralité des 36 fiches pratiques - Des sessions eLearning de prévention et un serious game - Un accès privilégié aux services de partenaires : soutien fiscal et comptabilité, bilans sport santé, réduction sur des formations... - La newsletter SPS sur les actions

Si vous souhaitez bénéficier des ressources mises à disposition dans le cadre de notre partenariat avec l'association SPS, il vous suffira de :

- Vous inscrire sur le site **La Maison des Soignants** : <https://laimaiondessoignants.fr/inscription-des-partenaires/>
- Remplir tous les champs obligatoires du formulaire d'inscription "**Votre structure est partenaire !**" :
 - Inscrire le nom de votre structure dans le champ « **Organisme** » ;
 - Sélectionner **le type de votre structure** dans la liste déroulante « **Catégorie organisme** » (**Hôpital, Urps, CPTS etc**)
 - Puis entrer le **Code partenaire*** : **UPTOIC4K**
 - Créer (et confirmer) un mot de passe
- Une fois votre compte créé, accéder au site via l'onglet "**MON ESPACE**" en entrant votre mot de passe personnel.

Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail à contact@sps-institut.fr.